

LIVRET ETUDIANT



**Licence 2^{ème} année
Etudes Culturelles
Parcours Métiers du livre et
Médiation numérique
Année universitaire 2024-2025**

Sommaire

1	Présentation du département Métiers de la Culture	p. 3
2	Présentation générale de la licence (N1, N2, N3)	p. 4
3	Equipe pédagogique	p. 8
4	Maquette des enseignements	p. 9 - 10
5	Descriptif des cours délivrés au S3	p. 11
6	Descriptif des cours délivrés au S4	p. 12
7	Modalités de contrôle des connaissances et compétences	p. 13
8	Calendrier des activités pédagogiques	p. 14
9	Stage	p. 15
10	Règlement général	p. 16
11	Informations pratiques	p. 17 - 18

1- Présentation du département Métiers de la Culture

Le Département Métiers de la culture est une composante de l'UFR Lettres, Culture et Sciences Humaines de l'Université Clermont Auvergne. Il regroupe des formations générales et professionnelles liées au domaine culturel (Arts du spectacle, métiers du livre et numérique, tourisme...). Le Département est situé sur le site Gergovia de l'Université Clermont Auvergne et dépend administrativement de l'UFR Lettres, Culture et Sciences Humaines. La majorité des cours ont lieu à Gergovia. Les cours sont assurés par les enseignants permanents du département et par des chargés de cours et intervenants professionnels.

Direction du Département

Françoise LE BORGNE Francoise_Leborgne@uca.fr

Responsable filière Métiers du livre et médiation numérique

Rachel EL SAYED : Rachel.EL_SAYED@uca.fr

Responsable des Relations Internationales

Catherine MORGAN-PROUX : Catherine.MORGAN-PROUX@uca.fr

Responsable Tourisme Raphaël BERTHOLD : raphael.berthold@uca.fr

Secrétariats : metiersdelaculture.LCSH@uca.fr

Licence Etudes Culturelles, parcours Tourisme et Livre (N1 N2 N3) et N1 ADS

Stéphanie PEREZ, stephanie.perez@uca.fr, Tél : 04 73 34 66 81

Licence N2 et N3 ADS - LP guide et LP Livre

Bénédicte COPPIN, Benedicte.COPPIN@uca.fr. Tel : 04 73 34 66 82

Master 1 et 2 Direction de projets ou Etablissements culturels (DPEC) : Stéphanie CASSIERE, Stephanie.CASSIERE@uca.fr, Tél : 04 73 34 66 83

2- Présentation générale de la licence Etudes culturelles (N1, N2 et N3)

La Licence mention Études Culturelles forme de futurs professionnels intervenant dans le champ des Métiers du livre et du numérique et du Tourisme culturel dans le cadre d'une licence générale en trois ans organisée sous forme de parcours, correspond à six semestres d'enseignement. Elle est validée par l'obtention de 180 ECTS (*European Credit Transfert System*). Les enseignements, délivrés sous forme de cours magistraux (CM) et de travaux dirigés (TD), sont semestrialisés et organisés en unités d'enseignements (UE) compensables et capitalisables auxquelles sont affectés des ECTS valant 3 crédits.

La licence Études culturelles a pour objectif de fournir un ensemble d'acquis pour concevoir ou participer à un projet culturel dans ses dimensions patrimoniales, administratives, financières et sociales. Cette licence générale place au cœur de la formation la question des publics ainsi que celle de la valorisation et de la diffusion de la culture sur les territoires. La spécificité de la formation proposée à l'UCA est en effet de contextualiser un projet culturel dans un espace donné. Cette mention est animée par des fondamentaux disciplinaires qui sont au cœur des Sciences Humaines et Sociales : l'ouverture culturelle, la créativité, la valorisation des patrimoines matériels et immatériels et les valeurs de citoyenneté.

Cette licence se décline selon deux parcours : un parcours Métiers du livre et médiation numérique destiné à des futurs professionnels du secteur des métiers du livre et de la culture ; un parcours Tourisme, culture et territoires visant à former des futurs professionnels du secteur du tourisme et de la culture.

Les enjeux

La licence générale Études Culturelles vise à préparer les étudiants à participer à l'indéniable force d'attractivité, de richesse et de cohésion sociale que représente le secteur culturel en concevant et en réalisant des projets pleinement inscrits dans des dynamiques territoriales. Elle se positionne sur un territoire engagé dans une démarche de valorisation de la culture. Cette licence est un choix adapté aux étudiants qui sont à la recherche d'une formation généraliste à la fois théorique et appliquée au domaine de la culture et du patrimoine avec un volet professionnel considérable. Elle a toute sa place au sein de la composante Lettres Culture et Sciences Humaines (UFR LCSH de l'UCA) où elle complète l'offre de formation dans le secteur des Humanités.

La Licence mention Études culturelles repose sur une spécialisation progressive suivant un système d'ouvertures disciplinaires avec d'autres licences. Cette organisation complète le programme de formation tout en favorisant des passerelles de réorientation éventuelle à l'issue de la 1ère ou 2ème année.

Pour le parcours Métiers du livre et médiation numérique, les cours d'ouverture disciplinaire concernent l'une des formations suivantes (au choix) :

- la licence de Lettres ;
- la licence d'Histoire et l'Art et archéologie ;

A partir de la 2ème année, la Licence mention Études culturelles ajoute les choix suivants pour préparer les étudiant(e)s jusqu'en N3 aux différentes matières du parcours MEEF, des concours du 1er et Second degré afférents ainsi que ceux qui relèvent de la fonction publique territoriale :

- parcours transversal à visée professionnelle « Lettres Sciences »
- parcours transversal à visée professionnelle « Lettres Administration »

Compétence	Composantes essentielles (=critères qualité)
Compétence 1 Mobiliser des objets culturels	Critères : <ol style="list-style-type: none"> 1. En saisissant les repères fondamentaux et les pratiques en vigueur dans les domaines du tourisme et des métiers du livre. 2. En considérant les évolutions et l'actualité des problématiques disciplinaires et interdisciplinaires 3. En développant une réflexion autonome, cohérente et structurée 4. En exploitant les ressources documentaires adéquates 5. En sollicitant sa créativité
Compétence 2 Situer les enjeux culturels d'un territoire	<ol style="list-style-type: none"> 1. En prenant en compte les acteurs et l'environnement économique, juridique, associatif et institutionnel 2. En développant une sensibilité interculturelle et un respect pour la diversité des publics 3. En maîtrisant des outils et des stratégies numériques
Compétence 3 Agir en professionnel	<ol style="list-style-type: none"> 1. En travaillant en équipe et en réseau 2. En faisant preuve d'une éthique professionnelle 3. En respectant des principes de développement durable 4. En démontrant polyvalence et adaptation 5. En construisant un parcours individuel vers des métiers cibles 6. En valorisant des expériences de terrain (voyage d'études, bénévolat, stage, engagement associatif)
Compétence 4 Transmettre un contenu culturel	<ol style="list-style-type: none"> 1. En utilisant différents médiums : l'écrit, l'oral, l'image et le numérique 2. En communiquant avec précision grammaticale, de manière claire et convaincante 3. En exploitant diverses ressources documentaires pertinentes de manière appropriée 4. En pratiquant une ou deux langues étrangères 5. En s'adaptant à différents publics
Compétence 5 Concevoir un projet culturel	<ol style="list-style-type: none"> 1. En s'inscrivant dans la politique de l'établissement ou de la structure organisatrice 2. En formulant des propositions innovantes et pertinentes 3. En tenant compte des aspects financiers 4. En identifiant l'environnement concurrentiel 5. En respectant les normes en vigueur 6. En tenant compte des attentes et des spécificités des publics

Poursuites d'études

À l'issue du N2 les étudiants ont déjà la possibilité d'intégrer la licence Professionnelle Métiers du livre : documentation et bibliothèques, proposée par le même département.

À l'issue du N3, les étudiants ont la possibilité d'intégrer des masters. Il existe un master en Direction de Projets ou établissements culturels (DPEC) avec trois parcours, dont les deux premiers s'inscrivent dans le prolongement de la licence Études Culturelles :

- Métiers du livre et stratégies numériques
- Accompagnement culturel et touristique des territoires
- Action culturelle et artistique

Il est également proposé aux étudiants d'autres masters à l'UCA en lien avec leur formation de 1er cycle :

- Master MEEF premier degré (INSPE)
- Master « Lettres et création littéraire » parcours « Littératures et Sociétés » (UFR LCSH)
- Master « Métiers du livre et de l'édition » parcours « Création éditoriale des littératures de jeunesse et générales » (E-CELJG)
- Master LLCER, parcours « Média et médiation culturelle » (UFR LCC)
- Master « Histoire, Civilisations, Patrimoine » parcours « Mondes contemporains » (UFR LCSH)
- Master « Civilisations, cultures, sociétés » (UFR STAPS)
- Master Sociologie (UFR LCSH)

Passerelles et réorientation

Les étudiants détenteurs d'un BTS ou d'une année d'Hypokhâgne de la spécialité pourront intégrer, sur dossier de demande d'équivalence, la licence Études Culturelles au niveau du N2 (S3) et les étudiants détenteurs d'un DUT ou d'une année de khâgne, pourront l'intégrer, sur demande d'équivalence, au niveau du N3 (S5).

Pour le parcours Métiers du livre et médiation numérique, les titulaires d'un DUT Information Communication, Métiers du multimédia et de l'internet ou Métiers du livre peuvent intégrer, après examen de leur dossier, la troisième année de licence.

A l'issue du N1 et N2, les étudiants peuvent poursuivre dans les licences associées leur ayant ouvert des Unités d'enseignement de spécialité sous forme de discipline complémentaire ainsi qu'aux licences professionnelles de l'établissement. Ils peuvent aussi choisir le parcours pluridisciplinaire « Lettres Sciences » pour une poursuite en MEEF 1 et « Lettres-Administration » pour la préparation des concours de l'administration ou une poursuite d'étude en master « Histoire, Civilisations, Patrimoine », parcours « Mondes contemporains ».

Débouchés professionnels

Le parcours Métiers du livre et médiation numérique entend former :

- **des libraires** (éventuellement après une licence professionnelle « Métiers du livre : « documentation et bibliothèques » ou un master « Direction de projet ou établissements culturels » parcours « Métiers du livre et stratégies numériques » (DPEC-MLSN),
- **des bibliothécaires et des conservateurs des bibliothèques** (après une licence professionnelle « Métiers du livre : documentation et bibliothèques » ou un master « Direction de projet ou établissements culturels parcours Métiers du livre et stratégies numériques » et/ou un concours de Catégorie A ou B (fonction publique d'état ou Fonction publique territoriale),
- **des documentalistes** (après une licence professionnelle « Métiers du livre : documentation et bibliothèques », un master « MEEF Professeur documentaliste » ou un master « Direction de projet ou d'établissement culturel parcours Métiers du livre et stratégies numériques »),
- **des éditeurs et assistants d'édition** (après un master « Métiers du livre et de l'édition »),
- **des responsables de projet culturel spécialistes de la médiation numérique** dans une entreprise, une collectivité, une association, une médiathèque (après un master « Direction de projet ou établissement culturels parcours Métiers du livre et stratégies numériques »).

3- Equipe pédagogique

Responsable d'année : Catherine Morgan-Proux

Catherine.Morgan-Proux@uca.fr

Bureau 301, reçoit sur rendez-vous

Enseignants et enseignants-chercheurs

ANDRIEUX François

BERTHOLD Raphael

BOISNIER Cyril

BOISSONNET Frédéric

BRICAULT Céline

EL SAYED Rachel

HOUILLON Julie

LEBOURG Héloïse

LE BORGNE Françoise

MORGAN-PROUX Catherine

TRAPIER Etienne

VEILHAN Hélène

Sigles (Evaluations)

ECTS : (crédits) European Crédits Transfert System

UE : unité d'enseignement

CC : contrôle continu

ET : examen terminal

CM : cours magistral

TD : travaux dirigés

Blocs de compétences

A : Connaissances disciplinaires

B : Ouverture disciplinaire

C : Compétences transversales

4- Maquette de la licence 2 Etudes culturelles Parcours Livre

Semestre 3

UE	Blocs de compétences	Crédits ECTS	Intitulé des UE	Contrôle des connaissances 1ère session
UE 30	A	3	Culture et politique CM	Examen terminal
UE 31	A	3	Culture et politique TD	Contrôle continu
UE 32	A	3	Maisons d'édition CM et TD	Contrôle continu
UE 33	A	3	Librairie CM et TD	Contrôle continu
UE 34	A	3	Grands jalons de l'histoire des sciences CM et TD	Contrôle continu et examen terminal
UE 35	A	3	Economie-Gestion CM et TD	Contrôle Continu
UE 36	A	3	Anglais de spécialité Carnet de voyage CM et TD	Contrôle Continu
UE 37	C	3	LANSAD Anglais, Espagnol, Allemand, Italien	Contrôle Continu

Semestre 4

UE	Blocs de compétences	Crédits ECTS	Intitulé des UE	Contrôle des connaissances 1ère session
UE 40	A	3	Culture et médias CM	Examen Terminal
UE 41	A	3	Culture et médias TD	Contrôle Continu
UE 42	A	3	Médiathèques et centres de documentation	Examen Terminal
UE 43	A	3	Histoire du livre et des pratiques de lecture à l'époque moderne et contemporaine	Contrôle Continu
UE 44	A	3	Anglais de spécialité. <i>Text and territory</i>	Contrôle Continu
UE 45	A	3	Sites internet et création de pages web	Contrôle Continu
UE 46	C	3	Préparation stage et e - portfolio	Contrôle Continu
UE 47	C	3	LANSAD : Anglais, Espagnol, Allemand, Italien	Contrôle Continu

5- Descriptif des enseignements S3

UE 30 et 31 : Culture et politique (tronc commun) (CM et TD)

Enseignant : Cyril Boisnier (Cyril.BOISNIER@uca.fr et Céline Bricault (Céline.BRICAULT@uca.fr)

Ce cours met en lumière dans une première partie l'évolution du paysage culturel français sous l'impulsion de l'état et des collectivités locales depuis 1945, les structures et le fonctionnement des institutions culturelles locales, la notion de politique culturelle, l'idée de l'exception culturelle française, la culture française et l'Europe, et la mondialisation puis dans une deuxième partie les enjeux liés à la relation entre culture, tourisme et territoires et ainsi de comprendre les principaux éléments du tourisme culturel et d'analyser les stratégies d'attractivité des territoires. Le TD sera l'occasion de mettre notamment en application le CM dans le cadre de la réalisation d'un dossier appuyé d'un oral.

UE 32 : Maisons d'édition (CM et TD) :

Enseignante : François Andrieux

Comprendre le fonctionnement d'une maison d'édition, les fonctions de l'éditeur et la gestion de l'entreprise. Suivre les différentes étapes de l'édition et la constitution d'une collection.

UE 33 : Librairie (CM et TD) :

Enseignante : Julie Houillon (CM et TD Hybride) (Julie.HOUILLON@uca.fr)

Le cours aborde la place de la librairie dans la chaîne du livre, ses règles et contraintes : sélection, mise en avant des ouvrages et aménagement des librairies et de leurs rayons, relationnel client et fidélisation, choisir et conseiller le livre, savoir argumenter pour vendre. Il envisage aussi la librairie comme espace de vie et d'accueil. Une évaluation sous forme de dossier et exercice oral de conseil client sera proposée.
CC. Oral et écrit.

UE 34 : Grands jalons de l'histoire des sciences et techniques (CM et TD) :

Enseignant.es : Cyril Boisnier (Cyril.BOISNIER@uca.fr) et Céline Bricault (Céline.BRICAULT@uca.fr)

L'objectif est de fournir des repères pour comprendre la production éditoriale hors littérature et SHS.

L'épistémologie et la philosophie des sciences et techniques seront abordées de manière chronologique. Des exercices de mise en situation professionnelle correspondant à la pratique de valorisation des fonds de bibliothèques universitaires seront proposés.

CC. Oral, écrit et autres.

UE 35 : Eco-gestion (CM et TD) :

Enseignante : Aimée Simon (Aimee.SIMON@uca.fr)

Calcul et analyse de rentabilité d'une unité commerciale et d'un projet, des marges commerciales. Stratégie d'analyse financière.

UE 36 : Carnets de voyage en anglais (CM et TD)

Enseignante : Catherine Morgan-Proux (Catherine.MORGAN-PROUX@uca.fr)

Découvrir le genre Carnet de voyage et ses aspects internationaux ; connaître le festival Le Rendez Vous du Carnet de Voyage et son ancrage territorial.

Un travail sur le champ lexical permettra à l'étudiant de s'exprimer en anglais autour des auteurs-voyageurs et leurs œuvres.

UE 37 : Lansad Anglais / Espagnol/Allemand /Italien Service Commun des Langues Vivantes (SCLV)

*Pour les ouvertures disciplinaires (mineures) voir avec les départements concernés (Lettres ; Histoire de l'Art ; Métiers du Livre Franco_Allemand))

6 - Descriptif des enseignements S4 :

UE 40 : Culture et médias (CM)

Enseignante : Eloise Lebourg

UE 41 : Culture et médias (TD)

Enseignante : Aimee Simon (TD)

Les étudiant.es s'entraînent à différencier les vrais des fausses informations, notamment dans les médias de masse à travers des cas d'étude et une production étudiante.

UE 42 : Médiathèques et centres de documentation

Enseignant : Etienne Tripier (Etienne.TRIPIER@uca.fr)

Ce cours traitera les missions actuelles des structures, le fonctionnement interne et les actions de médiation (la gestion d'un fonds documentaire, la mise à disposition et les animations culturelles).

UE 43 : Histoire du livre et des pratiques de lecture

Enseignantes : Françoise Le Borgne (Francoise.LE_BORGNE@uca.fr) ; et Hélène Veilhan (Helene.VEILHAN@uca.fr)

Ce cours entend faire découvrir les grandes mutations de l'histoire du livre de l'Antiquité à l'époque contemporaine. Seront abordés lors du cours magistral l'invention des écritures, les mutations de l'objet-livre et de ses matériaux et le perfectionnement des procédés d'impression, notamment typographique. Le développement et les mutations des pratiques liées à la chaîne du livre (édition, commercialisation et mise à disposition) et des pratiques de lectures seront également analysés ainsi que leur impact culturel et social. Dans le cadre du TD, les étudiants pourront approfondir la partie du cours liée à l'émergence de la culture médiatique aux XIX^e et XX^e siècles en étudiant des échantillons de l'exceptionnel fonds de littérature populaire légué par Jean et Michel Bastaire à l'UCA et conservé à la Bibliothèque de la Maison des Sciences de l'Homme de Clermont-Ferrand.

Objectifs du cours : Savoir replacer les évolutions actuelles du secteur du livre dans une perspective diachronique.

UE 44 : Anglais de spécialité : *Text and territory*

Enseignante : Catherine.MORGAN-PROUX@uca.fr

Un cours en anglais pour saisir l'imaginaire des lieux à travers des textes et des écrivains. Ce cours abordera également le tourisme littéraire, notamment en pays anglophones.

Des exercices de communication permettra à l'étudiant.e de gagner en confiance pour s'exprimer en anglais.

Objectifs du cours : Être en mesure de lire un texte littéraire en anglais et de dégager son rapport sensible avec un territoire ; connaître les caractéristiques générales du tourisme littéraire. Communiquer ce contenu en anglais à l'oral et à l'écrit.

UE 45 : Sites internet et création de pages web

Enseignant.es : Rachel El Sayed (Rachel.EL_SAYED@uca.fr) et Frederic Boissonnet (Frederic.BOISSONNET@uca.fr)

Connaître et pratiquer du web (internet, navigateur, langages protocole).

Créer un site web statique avec HTML5 et CSS3. Savoir utiliser un système de gestion de contenu CMS pour créer un site

UE 46 : Préparation stage et e-portfolio

Enseignantes : Rachel El Sayed (Rachel.El_SAYED@uca.fr) et Aimée SIMON (Aimee.SIMON@uca.fr)

Le e-Portfolio est un dispositif technique devant permettre à l'étudiant.e d'analyser et de mettre en valeur les compétences acquises à travers sa formation, ses expériences professionnelles et associatives. Il s'agira pour l'étudiant.e d'identifier ses compétences afin de pouvoir réaliser son portfolio numérique.

Recherche de stage : Mise en forme de CV et lettres de motivation. Comment contacter une entreprise, comment réagir lors d'un entretien. Projet professionnel.

UE 47 : Lansad Anglais / Espagnol/Allemand /Italien Service Commun des Langues Vivantes (SCLV)

Les ouvertures disciplinaires

Lettres (6 ECTS)	Histoire littéraire Ou Littérature LM (Littérature française, Littérature jeunesse, Littérature antique)
Histoire de l'art (6 ECTS)	Histoire de l'art antique Histoire de l'art contemporain
Lettres-Administration (9 ECTS)	Droit constitutionnel Finances publiques Histoire du monde
Lettres-Sciences (9 ECTS)	Sciences de l'éducation Mathématiques Sciences vie et de l'environnement et science de la matière.

ATTENTION ! : les étudiant.es qui choisissent Lettres – Administration ou Lettres -Sciences (9 ECTS) ne prennent pas l'UE 36 « Anglais de spécialité : Carnet de voyage ». Ces étudiant.es prennent bien l'UE 44 Anglais de spécialité : Text and Territory.

7 - Modalités de contrôle des connaissances

Merci de consulter le site internet de l'UFR, onglet [scolarité](#).

8- Calendrier des activités pédagogiques

ANNEE UNIVERSITAIRE 2024-2025

Réunions de rentrée	Entre le 2 au 6 septembre 2024
Début des cours du 1er semestre	Lundi 09 septembre 2024
<i>Suspension des cours</i>	<i>Du 26 octobre 2024 au 4 novembre 2024</i>
Semaine pédagogique du 1er semestre	Du 09 décembre au 13 décembre 2024
Examens du 1er semestre Mineures pluridisciplinaires, LAS UFR LCC – UFR PSSSE	Du 09 décembre 2024 au vendredi 20 décembre 2024 Du 16 décembre 2024 au 20 décembre 2024
<i>Vacances universitaires Noël 2024</i>	<i>Du samedi 21 décembre 2024 au lundi 6 janvier 2025</i>
Examens du 1er semestre (UFR LCC – UFR LCSH)	Du lundi 6 janvier 2025 au vendredi 18 janvier 2025
Début des cours du semestre 2	Lundi 20 janvier 2025
Délibérations	Lundi 10 février 2025 et le vendredi 14 février 2025
<i>Suspension des cours Hiver 2025</i>	<i>Du samedi 22 février 2025 au lundi 3 mars 2025</i>
<i>Vacances universitaires Printemps 2025</i>	<i>Du samedi 19 avril 2025 au lundi 05 mai 2025</i>
Fin des cours du 2 ^{ème} semestre	Vendredi 18 avril 2025
Examens du 2 ^{ème} semestre	Du lundi 5 mai 2025 au vendredi 23 mai 2025
Délibérations	Entre le lundi 02 juin 2025 et le vendredi 6 juin 2025
Examens 1er et 2 ^{ème} semestres (2 ^{ème} chance) Délibérations	Du 16 juin au 05 juillet 2025 Entre le lundi 7 juillet et le vendredi 11 juillet 2025
Fin des activités pédagogiques	Jeudi 17 juillet 2025

9 - Stage

Un stage est à réaliser dans l'année L2. Il sera validé dans le cadre des évaluations L3. Le stage vise plusieurs objectifs : mieux connaître les métiers du secteur livre ; mettre en pratique les enseignements universitaires et développer des compétences professionnelles.

Durée minimale : 154 heures (22 jours x 7 heures)

Durée max : 308 heures (44 jours x 7 heures).

Le stage est souvent à organiser un juin/juillet / août mais peut aussi se réaliser de façon filé dans l'année.

Cette expérience professionnelle peut se réaliser dans les structures suivantes : librairies, bibliothèques, médiathèque, centres de documentation, maisons d'édition, service culturel d'une entreprise ou d'une collectivité, une association...

Les démarches administratives, notamment l'élaboration de la convention, sont à effectuer avec le bureau des stages de l'UFR : <https://lettres.uca.fr/insertion-professionnelle-stages/stages>

Le service d'orientation - La Fabrique – vous accompagne dans la recherche de stage et organise des ateliers très pratiques (souvent le midi) tout le long de l'année. Vous êtes fortement encouragés à y participer.

Localisations de la Fabrique :

- Campus Centre-ville, site Carnot, au rez-de-jardin du bâtiment Paul Collomp
- Campus des Cézeaux, 1^{er} étage de la Maison de la Vie Etudiante

Contact

- **04 73 40 62 70** - lafabrique.df@uca.fr
- <https://lafabrique.uca.fr/>

10- Règlement général

Règles de compensation appliquées par l'UFR LCSH

L'**année** de L2 est décernée aux étudiants qui ont obtenu une moyenne générale égale ou supérieure à 10 sur 20 à l'ensemble des unités d'enseignement.

Le **semestre** est acquis si la moyenne des UE du semestre est supérieure ou égale à 10/20.

L'**UE** est acquise si la moyenne des notes de l'UE est supérieure ou égale à 10/20. Une UE acquise est capitalisée (on la conserve acquise d'une année sur l'autre et elle fait l'objet d'une attestation délivrée par l'établissement). Si l'UE n'est pas acquise, le candidat ne repasse à la seconde session que les matières de cette UE dont les notes sont inférieures à la moyenne.

Un étudiant qui a soit validé un semestre entier, soit obtenu 40 ECTS sur 60 peut être admis en **année supérieure conditionnelle**.

On ne peut valider une UE, un semestre, son année si l'on est considéré comme « défaillant » (pas de note pour l'examen ou l'UE).

Absences :

Les cours : l'assiduité aux cours est de règle dans nos filières.

La présence aux cours, interventions de professionnels, conférences, sorties terrain est obligatoire. Nous vous rappelons qu'une semaine de cours commence le lundi matin et se termine le vendredi après-midi.

Toute absence devra être justifiée par un certificat médical (ou autre justificatif) présenté dans un délai de huit jours au secrétariat de votre formation.

Les examens

L'accès aux salles d'examen est interdit à tout candidat qui se présente 60 minutes après le début des épreuves.

En cas d'absence à un examen terminal ou à une évaluation continue, l'étudiant est considéré comme défaillant.

En cas d'absence pour cas de force majeure, l'étudiant doit fournir au secrétariat du département un certificat médical ou autre justificatif dans les huit jours suivant l'absence. Passé ce délai, l'étudiant sera considéré comme défaillant.

La même règle s'applique aux travaux donnant lieu à l'attribution d'une note prise en compte dans les évaluations (rendu des rapports de stage, mémoires, TD, etc...)

Résultats/diplôme/relevé de notes :

Les résultats des examens terminaux sont disponibles sur l'ENT à l'issue des délibérations.

Les relevés de notes sont délivrés à l'issue de la dernière délibération. Aucun relevé de notes ne peut être délivré auparavant. Une fois le diplôme validé, l'étudiant reçoit une attestation de réussite et un relevé de notes global.

Les diplômes sont délivrés par le service de la scolarité de l'UFR LCSH au cours de l'année qui suit son obtention.

11- Informations pratiques

Affichage : les informations relatives à la licence Etudes culturelles sont affichées au département Métiers de la culture (en face du secrétariat, au deuxième étage). Les étudiants doivent consulter fréquemment l'affichage, notamment pour les inscriptions aux exposés, les changements d'emploi du temps ou de salles, les dates d'examens, les offres de stage, etc...

Les secrétariats « Métiers de la Culture » sont généralement ouverts le matin de 8h à 11h30 ; l'après-midi de 13h à 17h (lundi, mardi et jeudi) – 13h à 15h30 (mercredi) – fermé le vendredi après-midi.

Les secrétariats peuvent être ponctuellement fermés lorsque cela est nécessaire (réunion, rendez-vous, absence).

Une **boîte aux lettres** est à votre disposition à Gergovia au rez-de-chaussée. Vous pouvez y déposer toutes vos demandes par écrit (ex : document à faire signer, demande d'attestation, demande de matériel etc), elles seront traitées dans les meilleurs délais. Ne pas oublier de préciser votre nom et votre formation.

Les enseignants

Les enseignants permanents ont leur bureau situé au département et sont disponibles selon leurs horaires de permanence ou sur rendez-vous.

Ils possèdent chacun une boîte aux lettres située dans les locaux du département ainsi qu'une adresse email (consulter le site Internet de l'université).

Bibliothèques

Vous avez à votre disposition la Bibliothèque Universitaire 1er cycle de l'UFR LCSH (site Gergovia) et la Bibliothèque Universitaire 2ème cycle (Lettres et Sciences humaines), le KAP, boulevard Mitterrand. Le catalogue est consultable sur : <https://bu.uca.fr>.

N'hésitez pas à consulter les Informations pratiques pour connaître les horaires d'ouverture, les conditions de prêt, les services proposés par chaque bibliothèque.

Les bibliothèques des différents départements sont également accessibles à tous les étudiants.

Le matériel pédagogique

Pour vos exposés lors des cours, du matériel peut vous être prêté :

- vidéoprojecteur
- ordinateur PC portable
- rétroprojecteur
- projecteur de diapositive
- lecteur DVD/vidéo

Pour cela vous devez en faire la réservation auprès du secrétariat.

En cas de problèmes informatiques ou concernant l'utilisation du matériel pédagogique, vous devez vous adresser au secrétariat du département.

Une charte d'utilisation du matériel et un cahier d'enlèvement du matériel devront être signés par les étudiants.

L'annuaire de l'université

Dans cet annuaire, vous pouvez trouver le numéro de téléphone et l'adresse email d'un enseignant ou d'un service de l'Université Clermont Auvergne

<https://www.uca.fr/annuaire>

Relations Internationales : séjours Erasmus, stages à l'étranger

Vous trouverez sur le site de l'UCA toutes les informations concernant les relations internationales :

<https://www.uca.fr/international/partir-a-l-etranger/je-suis-etudiant>

Violences Sexistes Sexuelles et Discriminatoires :

La cellule Alex



La cellule Alex est le dispositif d'écoute et d'accompagnement des victimes et témoins des violences sexistes, sexuelles et discriminatoires à l'Université Clermont Auvergne et au Crous. Elle peut être saisie par les étudiants et les étudiantes et/ou le personnel.

Si vous pensez être victime ou témoin d'un acte de violence sexiste, sexuelle ou discriminatoire, contactez la cellule.



📞 07 88 91 82 86 Du lundi au vendredi de 9h à 17h.
 ✉ cellule-vssdiscriminations@uca.fr
 🌐 uca.fr > 🔍 > "Alex"

 UNIVERSITÉ
Clermont Auvergne

NB : Les informations données dans ce livret, élaboré en juin 2024, ne devraient en principe pas être modifiées, sauf cas de force majeure.



INSTITUT LETTRES, LANGUES,
SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES
**UFR Lettres, Culture
et Sciences Humaines**